L'abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES !

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 11 DECEMBRE.

Les amendements fantaisistes au suffrage universel.

Nous extrayons ce qui suit d'une des dernières séances de l'Assemblée de Versailles :

LE DOUBLE VOTE DES HOMMES MARIÉS.

M. de Belcastel— Messieurs, je vais parler du suffrage universel ; je vous serais bien reconnaissant, messieurs, que ce ne fût pas au milieu du bruit universel. (Ah! ah! —Parlez! parlez!)

Mon amendement est ainsi conçu :

"Tout homme marié ou veuf, avec ou sans enfants, aura droit à un vote complémentaire." (Mouvements divers.)

"L'homme marié contre lequel la séparation aura été prononcée par les tribunaux perdra ce double vote."

Messieurs, le suprême devoir de l'assemblée, au bout de sa laborieuse carrière, c'est de faire une bonne loi électorale, ou, pour mieux dire, la meilleure possible dans l'ordre de choses sous lequel nous vivons ; en d'autres termes, de trouver une méthode sûre pour discerner et exprimer par les votes la vraie pensée du pays.

La loi électorale est cela ou elle n'est rien.

On a beaucoup parlé du suffrage universel ; les uns, comme saisis d'un incurable effroi ; les autres, avec une sorte d'idolatrie.

S'il m'est permis, après tant d'autres, de hasarder un mot, j'ose dire, messieurs ;

.....qu'il n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Sans doute, si l'on entend par suffrage universel l'absolutisme du nombre tel qu'il lui seul il constitue la loi, indépendant de tout principe d'ordre éternel, alors soit qu'il s'incarne dans un homme, soit qu'il prenne la voix des multitudes, c'est le principe hideux de la tyrannie et nous serons tous d'accord dans cette enceinte pour le répudier et le détrir. Mais si l'on entend par suffrage universel le droit pour tout Français qui paye sa dîtte au pays d'avoir une part directe ou indirecte dans la représentation nationale, de ne pas demeurer étranger à la direction des destinées dont, après tout, il est solidaire et dont il recueille la gloire ou porte le fardeau, alors je n'hésite pas à le dire, c'est un principe légitime et bon ; il entre dans le plan de la monarchie représentative, constitutionnelle et chrétienne.

J'unis à dessein ces trois termes parce que, bien entendus, ils s'équivalent et signifient, l'un comme l'autre, que la royauté est soumise à des lois fondamentales basées elles-mêmes sur l'accord permanent des libertés avec l'autorité.

Mais entre ces deux types de suffrage universel, il en est un autre, c'est celui qui règne aujourd'hui.

C'est lui qui est le mystère, la contradiction, et lorsqu'on considère ses œuvres, on n'est pas surpris des sentiments contraires qu'inspire le nouveau Protée.

Il y a vingt-sept ans, pas davantage, que le nouveau suffrage universel, ainsi défini, est entré dans le monde. Vous le voyez, c'est un enfant. Il est né en France au mois d'avril 1848. Sa première manifestation fut l'assemblée constituante de cette époque laquelle le proclama et acclama la République impérissable.

Six mois après il nommait l'homme qui devait étouffer, sous son manteau impérial, cette République immortalité.

Encore quelques semaines et il élira l'assemblée monarchique et libérale, honnête mais divisée, inférieure à ses aspirations comme la vôtre, plus malheureuse, car, moins de trois ans après, elle est jetée sous les verrous par le César son frère, sorti comme elle de l'urne électorale.

Le fratricide accompli, le suffrage universel lui donne raison.... et bientôt, pour surcroît, il donne la pourpre au proscripteur de ses frères.

Pendant dix huit ans, le suffrage universel envoie des chambres qui suivent pas à pas et sans se fatiguer jamais le césarisme triomphant dans toutes les voies qu'il lui plaît d'aborder.—Qui oserait dire, dans cette enceinte, aujourd'hui, que cet assentiment sans mesure représentât la vraie pensée française ?—

A ce moment, le trône se sentit vaciller sous un souffle avant coureur de l'orage. Il fait appel au plébiscite pour se raffermir et se reconnaître.

Le suffrage universel ne lui refuse rien, et, deux ans avant la grande folie du règne, il lui donne, avec une amnistie nouvelle pour le passé, pleine puissance pour perdre l'avenir.

Puis le suffrage universel se tait; les hommes du 4 septembre l'avaient "bâillonné. Dès que la parole lui est rendue, c'est à vous qu'il la donne, messieurs, et l'assemblée que j'ai là devant moi, élue moins d'une année après le plébiscite, apothéose de l'empire, proclama sa déchéance, avec quelle violence! vous l'avez vu : on aurait dit que le suffrage universel en colère voulait se venger, en un quart d'heure, sur l'empire proscrit, des affronts et des démentis qu'ils s'était indigés à lui-même durant un quart de siècle.

Ce n'est pas du roman, messieurs, c'est de l'histoire, l'histoire du suffrage universel.

Serait-il vrai que la France, en si peu d'années ait changé si complètement de pensée, de sentiment, de doctrine ! on cela veut-il dire que quelque chose lui manque et qu'à travers les masques et les couleurs elle rêve une institution absente qu'elle cherche toujours. C'est ma conviction, messieurs; ces oscillations gigantesques, parfois fatales, qui font courir d'un pôle à l'autre le léger pendule du suffrage universel prouvent qu'il faudrait au centre de ces mouvements troublés un point fixe dont il ne pût briser les rayons et vaincre la force de gravitation. Vous l'avez deviné, messieurs, c'est la royauté que j'ai voulu dire: je ne m'en défends pas.

Mais ce n'est pas pour le vain plaisir de faire une profession de foi, ni pour émettre de pures théories que j'ai rappelé ces choses. C'est pour mettre en lumière la vérité que voici : Le suffrage universel étant aujourd'hui en fait le seul organe de la souveraineté nationale, il importe de lui demander toutes les garanties compatibles avec les circonstances et avec son principe. C'est l'objet de mon amendement. En quelques mots très brefs, j'espère le montrer. (Suit la démonstration).

M. Langlois.—Messieurs, j'ai peu de choses à dire.

M. de Belcastel a émis, à propos de son amendement, des théories qui me paraissent ne pas pouvoir passer sans réponse.

En ce qui concerne son amendement, je constaterai d'abord ceci, c'est que, dans l'ancienne commission des Trente, on s'est occupé de cet amendement, et que cette commission l'a repoussé. Le rapport de M. Batbie,—je ne veux pas le dire tout entier,—dit ceci, à propos justement des résultats que M. Belcastel appelle conservateurs.

"D'ailleurs, la responsabilité de l'homme marié ou du père de famille est-elle toujours une cause d'apaisement de l'esprit ? Si elle calme les uns, elle irrite les autres....." (Bruyante hilarité).—écoutez M. Batbie, messieurs !

Plusieurs membres.—Il n'est pas marié!

M. Langlois.—"....car le chef de famille supporte les privations de sa famille et de ses enfants plus difficilement que les siennes propres."

Et si M. Batbie n'est pas marié, nous tous qui le sommes, nous savons cela. (Nouvelle hilarité.

Maintenant, je me permettrai de répondre quelques mots à M. de Belcastel.

M. de Belcastel comprend le droit d'une tout autre manière que je ne le comprends.

M. Langlois termine en faisant remarquer qu'avec l'amendement qu'est venu soutenir l'honorable M. de Belcastel,—et je m'étonne que ce soit lui qui le propose,—le curé d'un village n'aurait qu'une voix alors que le saoristain qui a femme et enfants en aurait deux. (Vive et longue hilarité.)

M. le Président.—Je mets aux voix le paragraphe additionnel proposé par M. de Belcastel.

Le paragraphe additionnel, mis aux voix, n'est pas adopté.)

M. le Président.—Il y a un autre paragraphe additionnel présenté par MM. Giraud et Adnet.

Il est ainsi conçu :

"Tout électeur marié ou veuf avec enfants aura double suffrage."

M. Alfred Giraud.—Nous le retirons, monsieur le président.

LE VOTE DES RÉSIDENTS A L'ÉTRANGER.

Un amendement présenté par MM. Emile Bouchet, Ordinaire, Hérisson, Tolain, Turigny, Georges Périn, Ed. Lockroy, Alfred Naquet, est ainsi conçu :

"Tout Français, jouissant de ses droits civils et politiques, qui, ayant abandonné son domicile pour aller à l'étranger, aura été, pendant son absence, inscrit à un consulat de France comme résident au siége de ce consulat, sera admis à sa rentrée à se faire réintégrer sur la liste complémentaire de son dernier domicile ou sur celle de son lieu de naissance. Il pourra prendre part aux élections, pourvu que cette inscription ait été faite quinze jours avant l'ouverture du scrutin."

M. le Président.—La parole est à M. Bouchet.

M. Emile Bouchet.—Messieurs, l'amendement que j'ai l'honneur de proposer à l'assemblée est, je ne me le dissimule pas, une innovation ; mais il me semble qu'il est aussi la conséquence naturelle du principe que vous avez adopté. En effet, vous avez voté, en seconde lecture, que tout électeur inscrit dans la commune de inscription sur la liste complémentaire aura droit au vote et à l'inscription politique.

Messieurs, indépendamment de la considération que je viens de vous soumettre et que vous rappelant vos votes antérieurs, il en est une autre. La voici en quelques mots :

Un citoyen qui a été à l'étranger, qui y a fait honorer la qualité de Français par un commerce prospère, par une industrie en pleine et heureuse exploitation; qui n'est intéressé de loin—et on s'y intéresse de loin, même plus que ceux qui habitent la mère-patrie—aux affaires politiques de notre pays, rentrera en France et se trouvera, par nos lois, évincé de son droit électoral. Est-ce équitable ? Assurément, non.

Si vous adoptez l'amendement que j'ai l'honneur de défendre brièvement devant vous, vous empêcherez cette injustice. Vous ferez que celui qui, je le disais tout à l'heure, sera, par ses actes, ses exploitations agricoles, commerciales ou industrielles à l'étranger, fait respecter son titre de Français et se sera acquis ainsi une légitime considération, pourra, dès sa rentrée en France, participer au vote de la délégation politique, à la nomination des mandataires du pays. (Assentiment sur divers bancs à gauche.—Aux voix !)

M. le Président—Je mets aux voix l'amendement proposé par M. Bouchet.

(L'amendement, mis aux voix, n'est pas adopté.)

☞ Les ménagères sont étonnées de l'économie qu'elles réalisent en achetant le café grillé et moulu au grand dépôt de thé de la rue du Camp, No 5. Le débit en est si grand qu'il a fallu employer une machine à vapeur pour le moudre et répondre ainsi à toutes les demandes.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues François et Victoria.

ROBES ET JUPONS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Rin devise est :

Ventes rapides et légère bénéfices.

21 fév—1an

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud.

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal : tout le monde vous l'indiquera. 21fév—1a

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, au son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.

3 août—6 m—11 Mar 2

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11.....rue du Camp.....11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage à venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 18nov.5—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans,

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux États-Unis. 19nov—1an

Collége Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 4 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

24janv—1an M Th

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

MAISON FRANÇAISE

Nevers & Hery,

No 315 Julia street,

10nui—1an Nouveau Hasin.

Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de MACON, ELLISON & CO pour s'occuper d'affaires

d'Encan et de Propriétés foncières.

Bureau, No 75 rue Carondelet.

T. L. MACON,

JOSEPH ELLISON

ALBERT PAUL.

Nlle-Orléans, 29 novembre 1875. 2nov—1m

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.

E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

27sept—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.....Rue DECATUR.....73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un aperitif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,

19sept—12 Propriétaire.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE,

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire,

Succ. de J. LARIU.

☞ Les journaux français des États-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis. 6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant de No 135 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107.....Rue de la Douane.....107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES,

ont le plaisir de informer le public et leur ancienne clientèle que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix : tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 4oct2—1an

MR. JULES TARDOS, ex aux soins de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Fountain Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'il ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore le temps de les la re imprimer. Mais le véritable et authentique New Fountain Bitters portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

No 77 rue Tchoupitoulas

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à

JOHN H. CLARKE,

101.....rue du Canal.....101

MR. CLARKE se charge de faire de grandes copies, cadre, contour à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiques la couleur des cheveux, des yeux et le teint. Les photographies sont d'une ressemblance frappante.

JOHN H. CLARKE,

28 mars—4p D au No 101 de la rue du Canal.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures ; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
F. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. J. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 48 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, President.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-President.
1janv—1an J. O. POTTS, Secrétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés

DE MME CHANFRAU.

Samedi—à midi et le soir,

Dernière soirée de

LA TROUPE DE LA 5me AVENUE DE DALY.

Le grand drame de

Matinée	DIVORCE.	Le soir
Matinée	DIVORCE.	
A Midi	DIVORCE.	Le soir
Places réservées 50 cts.	FOLCE.	A 8 heures.
	DIVORCE.	

Lundi soir, 13 Décembre—Mme CHANFRAU et la troupe du Théâtre des Variétés dans "PARTED" OR THE BANK FAILURE, nouveau drame américain de Mr. Tayleure, joué pour la première fois à la Nouvelle-Orléans. Beaux décors de Dressel. 11déc—1f

Théâtre de l'Opéra.

Adieux de la troupe d'Opéra-Bouffe Français,

QUI PART POUR LE MEXIQUE.

Quatre Soirées et une Matinée seulement.

PRIX POPULAIRES.

Entrée, y compris les places réservées, l'orchestre, le parquet, les premières, $1; secondes, 75 cents; troisièmes, 50 cents; galerie, 25 cents; loges d'avant-scène, quatre places, $6; loges grillées de parquet et loges de premières, quatre places, $5; loges de secondes, $3

PRIX DE LA MATINÉE: 25 cents pour toutes les parties de la salle. Pas de places réservées. La vente des places commencera VENDREDI, 10 décembre, au magasin de musique d'Ellis, Nos 51 et 53 de la rue du Canal.

LUNDI SOIR, 13 décembre, première représentation à la Nlle-Orléans, de LA TIMBALE D'ARGENT.

MARDI SOIR, 14 déc., pour cette fois seulement, LA PERICHOLE.

MERCREDI SOIR, 15 déc., pour la dernière fois, LA GRANDE DUCHESSE.

JEUDI, 16 décembre, à midi, grande matinée, (à la demande générale) LA FILLE DE Mme ANGOT.

JEUDI SOIR, 16 déc., représentation d'adieu—LA TIMBALE D'ARGENT. 5déc—

ASSURANCES.

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37.....rue Carondelet.....37

Actif, 30 avril 1875 : $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lyll Lyon.
Samuel E. Moore.	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Bruckner	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey.
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan
	B. F. Eschleman.

5 sept—3m

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LAPRUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERSIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMILE MAIER, Secrétaire.
H. ENOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Aubrister	J. Kohn,	R. F. Theurer,
G. H. Brangkin.	Geo. Binder,	P. Thormachlen.
H. Curtics,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
G. Del Bondio,	H. Oertling,	Frank Vatter,
P. W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schnitz,	F. M. Ziegler.

8janv—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHAPAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	A. R. Broussean,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
B. Raiow,	F. Lanuse,
J. Bayle,	H. Gally.
	A. Chapella

16janv—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	W. A. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

155 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART,

CHAS WILSHAW, Trésorier. President.

29mars75—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient, sans violer cette dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité; cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 25 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent, qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables à ce demande.

1er mars 75—1an

$10 placées maintenant, $1,000

d'après vos moyens $10, $25, $100.

$1,000 en privilèges d'actions.

LE bénéfice est souvent de 10 à 15 fois la somme placée, tous les trente jours, sans autres risques que le placement, ainsi que nous l'expliquons dans notre livre et notre rapport financier hebdomadaire que nous envoyons gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du

NEW-YORK STOCK EXCHANGE,

et l'état général du marché monétaire de New York.

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,

Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.

21oct—3m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 25 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Mississipi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

ALLEMAND, (Mme Frits)—AURORE, (François) —BARRET (Désiré) —BERTHELOT, (Léon)—BIDINGUO, (Germain)—BOGEY, (Claude)—BOISSIERE, (Jules Henri)—CARRARI, (Mme née Rebouche)—CARO, (Mr.)—COUME, (Jeanne Marie) —DAIGNEAU, (Isaac)—DAYROT, (Jean Marie) —DEFRANCE, (Vve née Brun)—DEPREE, (Louis Joseph Honoré)—DESMONTE, (Annicle)—DUGART, (Marie Matilde) —DUJART, (Laure Adelina)—FAURE, (alfred) —FRANCELINI, (Mlle Salmon) —GAVOUE, (Victor)— GENIET (Georges)—GONTHIER, (Achille Charles Louis) —JANNET, (Jean) —JACQUET, (Jean) —JAMAT (Claude François)—KEIFFER, (Justin) —LAUVERJAC, (Joseph)—LOMBARD, (Hilaire Félix Antoine) —LORIN, (Joseph)—MASSET, (Julien Emile, (Mr.)—MEYER, (J. J.) —MILLER, (Mr.) MIRAILLAT, (Joseph) ORY, (Charles)—PIGNOT, (Toussaint, Jean-Marie)—PORTE, (Jean) —REDON, (Claudius et James) —RIVOIRE, (Charles) —SARRAT, (Auguste) —STOUDE, (Francis) —TIBLIER, (Laurent et Jean Baptiste)—VERGERON, (Joseph Laurent)—VIGNALET, (Marcel)—VIDAL, (Charles).

Ce 16 Novembre 1875.

Le Consul gérant,

18nov—1m VICOMTE PAUL D'ARZAC.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE HIDWELL.

Engagement de l'éminent tragédien

BARRY SULLIVAN

Qui sera secondé par les talents de

MR JAS. F. CATHCART,

et la troupe dramatique de l'Académie.

MERCREDI 8 déc—RICHELIEU.
JEUDI 9 déc—RICHARD III.
VENDREDI 10déc—Bénéfice de Mr Sullivan, HAMLET.
SAMEDI 11—RICHELIEU.
DIMANCHE 12—RICHARD III.

La semaine prochaine on donnera un répertoire entièrement nouveau.

Prix d'entrée—Les prix populaires seront—Pas de charge extra pour sièges réservés. Le contrôle sera ouvert de 10 à 4 heures.

Samedi, 11 déc—Mat. à 8 midi et dernière représentation du drame favori,

LES DEUX ORPHELINES,

POUR LES JOURS DE FÊTE,

On prépare le drame émouvant et riche intitulé TERESA. 8déc—

Théâtre St.-Charles.

Engagement de l'original Scout Combination,

Buffalo Bill—TEXAS JACK.

L'incomparable MORLACCHI, Dimanche soir, 5 décembre et tous les soirs de cette semaine.

LIFE ON THE BORDER, le spectacle commence par IRISH ARRIED, Mlle MORLACCHI chantera et dansera Samedi grande matinée. 5 Déc—

Une grande Foire

—Sera tenue par—

Les Dames du Aid and Relief Society de la Nouvelle-Orléans.

Au bénéfice de

L'INFIRMERIE TOURO,

A LA SALLE GRUNEWALD.

Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi, 6, 7, 8, 9 et 11 décembre.

Admission vingt-cinq cents. 2nov—1an déc

GYMNASE DES DAMES,

Institut calisthénique et orthodonique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 242 de la rue du Canal. Prix pour la saison, $16, dont la moitié d'avance. Escompte spécial pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase de la mesdames—a No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 2 heures et demie du soir. 21oct—1an

AVIS.—No 145 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, 14 novembre 1875.—Les personnes qui ont en dépôt sur gages des objets au dit St-Charles Broker's Office, 145 rue de la Commune, sur lesquels un intérêt net dû depuis le 31 août 1875, sont notifiées par le présent avis d'avoir à payer cet intérêt avant ou le 1er décembre 1875, à défaut de quoi ils perdront tout titre sur leurs propriétés qui seront vendues.

R. H. WOODS, propriétaire.
M JOHN PHEBON, directeur,
en face de l'Hôtel St-Charles.

14nov—12jr

La merveilleuse Mme Anna,

QU'EST-CE que l'avenir ! qu'est-ce que le passé ! qu'est-ce que nous ! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître ?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie : bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office : rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures : depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 du soir. 16nov—1an.

Somnambule,

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en malade et en affaire. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chancelant dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le nom du voleur, le jour, l'heure et le destin de chacun. Par sympathie il peut guérir des trente maladies, et les maladies inconnues en abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 8 heures. 2janv—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

B. LAPLACE, Pharmacien,

23 et 25 Champs Elysées.

Qui le trouve mieux dans les principales pharmacies. 15oct—1an V. T. M.A.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

18déc—1an Nouvelle-Orléans.

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—3m W. B. BOWMAN, Agent.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les cures mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du Nord de la Place Bienville.
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Rocmer, propriétaire du magasin seller du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Sillier, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magnolia.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Anna O'Connor, 86 rue de la Camp.
A. J. Wickes, 163 rue St-André.
Capt. Wm. Claborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Frath, grocer, 1 rue St. Philippe, entre Decatur et Chartres.
Capt. Jas. A. Sylvester, 345 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, épicerie, 231 rue Magazine.
Mme E. Hebrard, épicerie, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jardinier en chef de la Douane des Etats-Unis.
O. T. Theisman, grocer, 354 rue des Magasins.

12 mars—1an

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis,

GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indéfiniment solides, et ne coûtant pas plus cher que le déclin à égal matériel, la concurrence du Nord ou du sud.

Chaussures de luxe chaque depuis $3.50 du par paire.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont exécutés avec célérité.

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de satisfaire à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail, elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à demain en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.....$6.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.....$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement s'emploie que la peau de veau et le maroquin. Ses goûts de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures de vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à clous, sans vis, et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

15mai—1an E. CABAUD.

Avez-vous besoin d